



Fiche réponse " Hors Classe EPS " 2010

A retourner au plus tôt à :

S.I.A.E.S. (Jacques Mille) S.I.A.E.S. (Jean-Baptiste Verneuil)
133 rue Jaubert ou 6 rue Maréchal Fayolle
13005 MARSEILLE 13004 MARSEILLE

ou à envoyer par courrier électronique à
jacques.mille2@wanadoo.fr ou jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

Indiquez ci-dessous les coordonnées où vous joindre pour vous prévenir du résultat à l'issue de la commission.

Discipline :

NOM (en majuscules svp) :

Prénom :

Adresse personnelle :

Commune : **Code postal :**

N° téléphone fixe :

N° téléphone portable :

Adresse mail :@.....

Pour avoir plus d'informations sur le S.I.A.E.S. :

- vous pouvez consulter notre site Internet : www.siaes.com
- vous pouvez contacter nos responsables par téléphone ou par mail (voir notre organigramme ci-joint)
- nous pouvons vous adresser, dès réception de cette fiche réponse, des publications récentes qui vous permettront de mieux nous connaître.

Oui, je souhaite recevoir des informations sur le S.I.A.E.S. (cocher si nécessaire)

Signature

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 6/1/78 vous acceptez, en remplissant cette fiche, de fournir au S.I.A.E.S. les informations nécessaires à l'examen de votre carrière et lui demandez, en retour, de vous communiquer les informations vous concernant et auxquelles il aura accès par ses élus, commissaires paritaires. Vous l'autorisez, de ce fait, sauf demande contraire de votre part, à faire figurer ces informations dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi.



Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille



Bulletin d'adhésion

Mademoiselle Madame Monsieur

Bulletin d'adhésion également téléchargeable sur <http://www.siaes.com>

NOM (en majuscules) : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Commune : Code postal :

Tél. fixe : Tél. portable :

Courriel :@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du S.I.A.E.S.

Discipline :

Corps : Classe normale Hors classe Échelon :

POSTE FIXE Établissement :

Commune :

TZR Zone de remplacement :

Établissement de rattachement :

Affectation à l'année :

Retraité(e) Stagiaire IUFM ou en situation Autre situation

Cotisation de euros, réglée le/...../..... par chèque bancaire CCP

Signature :

Libeller le **chèque à l'ordre du S.I.A.E.S.** CCP 12 999 99 G
et l'adresser, avec cette fiche, au trésorier :
Jean Baptiste VERNEUIL
6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Il n'est jamais trop tard pour adhérer au SIAES ! La cotisation court sur 365 jours. En réglant votre cotisation en Mai 2010, vous serez adhérent(e) jusqu'en Mai 2011.

Cotisations 2009/2010	Classe normale		Hors classe
	1 ^{er} au 6 ^{ème} échelon	7 ^{ème} au 11 ^{ème} échelon	
Agrégés	84 €	108 €	112 €
Certifiés, PLP, Prof. et CE d'EPS, CPE, PEGC, AE	72 €	95 €	99 €
Stagiaires IUFM et situation : 35 € Retraités : 32 € MA - Contractuels : 48 € Vacataires, Ass éduc/péda : 32 €			

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Mi-temps : 3/4 de la cotisation.

Possibilité de paiement fractionné :

Envoyer deux chèques ensemble, date d'encaissement souhaitée inscrite au verso (voire exceptionnellement 3 ou 4 chèques en cas de difficultés financières).

Impôts : Réduction fiscale de 66 % sur le montant de la cotisation.

LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2010 EST DE 66 % :

une cotisation de 32,00 € ne vous coûte réellement que 10,88 € une cotisation de 95,00 € ne vous coûte réellement que 32,30 €
une cotisation de 35,00 € ne vous coûte réellement que 11,90 € une cotisation de 99,00 € ne vous coûte réellement que 33,66 €
une cotisation de 48,00 € ne vous coûte réellement que 16,32 € une cotisation de 108,00 € ne vous coûte réellement que 36,72 €
une cotisation de 72,00 € ne vous coûte réellement que 24,48 € une cotisation de 112,00 € ne vous coûte réellement que 38,08 €
une cotisation de 84,00 € ne vous coûte réellement que 28,56 €

À comparer avec ce que vous demandent les autres syndicats !!!

La cotisation ouvre droit aux services du S.I.A.E.S., bien évidemment, à l'envoi des « Courriers du S.I.A.E.S. » et « Lettres du S.I.A.E.S. », régulièrement publiés et aux numéros spéciaux (en particulier « Spécial Mutation », guide TZR, EPS, ...).

Le S.I.A.E.S. se veut un syndicat PROCHE des personnels, à leur écoute et à leur disposition, à tout moment (nous communiquons nos numéros personnels aux adhérents), 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 20h00, par téléphone et, en permanence, par mail.